

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANGES RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 3 Decembre 1847. No. 24.

MISSION DU LAC ABBITIBBI.

LETRE DU R. P. LAVERLOCHERE, O. M. I.

AU R. P. LÉONARD DE LA MÊME SOCIÉTÉ.

Mon Révérend et bien cher Père,

S'il m'était donné de franchir aussi vite que la pensée l'espace immense qui me sépare de cette belle et chère France, vers laquelle tant de nations portent leurs regards et en attendent du secours, ce ne serait point du lac des Deux-Montagnes que je vous entretiendrais. Ce serait plutôt de cet auguste et délicieux sanctuaire de Notre-Dame de l'Osier où dans un sentiment d'affection il me semble vous voir joyeux au milieu de cette nombreuse réunion de frères bien-aimés que votre zèle y a amenés. Et tout en me délassant de mes fatigues je leur ferais un long récit de ces missions dont la seule pensée fait palpiter leur jeune cœur d'espérance, comme elle fait déjà notre joie et notre couronne. Mais puisque Dieu a mis entre nous une distance que je ne puis franchir, je vais du moins essayer de remplir la tâche que je m'étais imposée en vous promettant, lors de votre départ, de vous donner quelques détails sur les missions sauvages que je viens de terminer cette année.

Bien que j'eusse, comme vous le savez, une espèce de huit cents lieues à parcourir chaque printemps, pour visiter les diverses peuplades indiennes qui depuis quatre ans sont confiées à mes soins; mes desirs néanmoins n'étaient pas satisfaits, mon esprit se portait constamment jusque sur les bords de la mer glaciale, dans cette immense Baie d'Hudson, où les Sauvages se trouvent en grand nombre et jusqu'à présent si délaissés.

Vous partagerez notre joie, mon Révérend et bien cher Père, quand vous saurez que nos vœux les plus ardents commencent à s'accomplir et qu'un rayon de la divine lumière a enfin brillé pour la première fois sur ces tribus infelices. Vous vous unirez à nous pour en bénir le Seigneur et le prier de continuer à regarder dans sa miséricorde toutes ces peuplades qui assises encore à l'ombre de la mort semblent cependant n'attendre que le souffle de la vérité pour se lever pleines de vie.

Le fort de Moose Factory, poste important et central de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des Sauvages, faisait l'objet de tous nos desirs, c'était là que nous nous étions proposés d'arborer l'étendard de la croix. L'entreprise était difficile, déjà plusieurs Missionnaires l'avaient tentée en vain. Après avoir pris l'avis de notre bien-aimé Père Provincial, je communique mes desseins à NN. SS. Archevêque de Québec, les évêques de Sydney et de Martyropolis qui tous l'approuvent sans me dissimuler combien ils craignent peu sur le succès d'une pareille entreprise.

Dépendant plein de confiance en Marie et fort de la bénédiction des trois illustres prélats et de celle de notre R. P. Provincial, je quittai Québec le 5 mai, le 10 je parlais de Montréal pour me rendre au lac des Deux-Montagnes où m'attendaient les hommes qui devaient conduire mon canot.

Pour la seconde fois l'aimable Père Garn devait m'accompagner dans ma course lointaine, c'était lui qui dans le besoin devait faire les frais de l'anglais. Il me devança de quelques jours pour Bytown. Le 15 nous quittions Bytown pour nous rendre à Temiskaming et le 2 juin nous pûmes y faire l'ouverture de notre mission.

Une vingtaine de chasseurs en étaient partis ce jour là même pour le fort Moose Factory.

Il y en avait cependant encore un assez bon nombre au poste qui saluèrent notre arrivée par un décharge de quarante coups de fusil. Je ne puis vous dépeindre la joie que manifestèrent nos chers néophytes en apercevant notre pavillon.

Nous n'étions pas encore débarqués que déjà ils étaient à genoux sur le rivage, implorant notre bénédiction et de joie nous ne pûmes retenir nos larmes en bénissant ces enfants chéris.

Vous le comprenez, mon Père, car vous fûtes aussi Missionnaire des Sauvages, et il n'y a que le Missionnaire qui puisse se faire une juste idée de cette joie pure que l'on éprouve en voyant toutes ces peuplades de foi et de piété que l'on a enfantés à la grâce avec tant de peine.

Dépendant dans cette foule qui nous félicitait sur notre retour mes yeux cherchaient en vain quelques-uns de ceux qui les années précédentes étaient toujours des premiers à venir saluer la Robe noire.

Ces chers enfants comprirent aussitôt ma pensée. Sans me donner le temps de les questionner, ils m'annoncèrent avec l'accent de la douleur, le fleau qui avait décimé leur peuplade.

La mort en avait enlevé 20 parmi lesquels on comptait 15 jeunes gens que j'avais laissés l'automne dernier tous brillants de santé. Chacun s'empressait de me raconter la mort édifiante de ceux qu'ils pleuraient: "Ils ont beaucoup souffert, les pauvres enfants, me disaient-ils, mais mourir sans voir la Robe noire était pour eux la plus grande affliction. Nous aussi nous étions malades; cependant ton absence seule nous faisait craindre la mort."

La maladie n'avait pas entièrement cessé, on comptait encore un grand nombre de malades qui depuis longtemps n'avaient pu sortir de leurs cabanes, nous les vîmes se traîner sur notre passage pour nous exprimer avec un doux sourire le bonheur qu'il ressentait de nous voir. Je passai le reste de la journée et une bonne partie de la nuit à les confesser d'un leur joie. Et tous ils me répétaient ces touchantes paroles: "Je craignais de mourir sans voir la Robe noire et cette pensée me causait du chagrin et je pleurais, je trouvais cependant quelque consolation à compter les saints grains de la prière (répéter le chapelet) mais maintenant n'importe que je meure je suis en paix. Merci au Grand-Esprit et à toi mon Père de ce que mes péchés me sont pardonnés."

Quelle est douce et édifiante la mort de nos Sauvages chrétiens, nés dans la plus profonde misère, ils ne se nourrissent que de privations; leur cœur est sans attache pour les dou-

leurs de la vie, aussi envisagent-ils la mort sans effroi. Pour eux surtout on peut dire que mourir est une joie. Leur trepas est un doux sommeil et ils ne s'éveillent que pour une meilleure vie.

Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, nous chantâmes la grand'messe, les malades se firent porter à la chapelle et ils semblaient oublier leurs souffrances pour ne s'occuper que de leur bonheur.

Après la messe nos néophytes se rangèrent en ordre de procession et se dirigèrent vers une croix plantée sur la colline. Ce fut là que le mot de jubilé retentit pour la première fois dans ces contrées sauvages à mesure que je leur expliquais cette insigne faveur de l'Eglise, je voyais un sentiment de joie se manifester sur leur visage, mais lorsque j'ajoutai que cette faveur pouvait s'étendre sur ceux de leurs frères qui étaient morts chrétiens et qu'ils pouvaient les faire sortir du feu où l'on brûle en passant, plusieurs versèrent des larmes. Hélas! ils étaient en ce moment sur la tombe même de leurs proches qu'une mort prématurée venait de ravir à leur tendresse.

Le Sauvage sait aussi répandre des larmes sur la mort de ses parents, mais cette douleur sincère il sait la sanctifier par une résignation toute chrétienne. En voici un exemple:

J'avais, pendant la mission, inhumé un enfant de deux ans. La mère se livra d'abord à une douleur si grande qu'elle en tomba malade; averti de son état j'y courus aussitôt et à peine lui eus-je parlé du bonheur dont jouissait son enfant dans le ciel qu'elle y porta aussitôt un regard expressif d'espérance et d'amour. Puis voulant me communiquer ses sentiments: "Tes paroles, ô mon Père, me dit-elle à plusieurs reprises, sont comme un baume sur mon cœur. Je ne dois donc plus me plaindre... mais mon mari qui est absent... ah pour lui il n'aura pas la même consolation!... il aimait tant son petit Amable!..." "Sois tranquille ma fille, lui dis-je, j'irai moi-même à la rencontre de ton mari et je me charge de lui annoncer cette nouvelle." Je le trouvai en effet à quelques journées du lieu où gisait le corps de son enfant. Dès qu'il m'aperçut il m'aborda avec cette joie respectueuse de l'Indien qui ne voit dans le Prêtre qu'un père et un ami et me demanda des nouvelles de sa famille. Lui ayant appris que son fils était mort, il montra d'abord la même tendresse et ensuite la même résignation que sa compagne. Il s'était détourné un instant pour pleurer. Puis devant ses camarades et en présence même des bourgeois: "Merci au Grand-Esprit et à toi mon Père, me dit-il, je suis heureux de l'avoir rencontré, puisque mon fils est avec le Grand-Esprit: je ne pleurerai plus" et de grosses larmes sillonnaient son visage, mais je dois reprendre la suite de mon récit.

Avant de descendre de la colline j'exhortais ceux de Temiskaming à entourer d'une palissade l'asile de leurs morts qui jusqu'ici avait été foulé des passants et des animaux du fort voisin.

Cet avis ne fut pas donné en vain. A mon retour au milieu d'eux, j'eus la satisfaction de voir qu'il avait été suivi punctuellement.

On aera moins étonné de cet empressement si l'on pense quel a été de tout temps le respect religieux de ces Sauvages pour les mânes des morts. Autrefois ces tribus nomades emportaient avec elles les restes de leurs proches et leur accordaient une espèce de culte. Cette superstition à lieu encore parmi les infidèles. Quant aux chrétiens, lorsqu'en l'absence des prêtres ils perdent quelqu'un de leurs, ils emportent le corps sur leurs terres de chasse afin de pouvoir plus souvent prier sur sa tombe, usage touchant et patriarcal qu'une civilisation raffinée a voulu abolir.

Notre départ subit eut alligé sensiblement ces bons Sauvages si nous ne leur avions fait comprendre la nécessité de les quitter pour évangéliser leurs frères. Alors l'un d'eux, interprète des sentiments des autres, nous adressa ces touchantes paroles: "Mon Père, autant a été vive notre joie lorsque tu as paru au milieu de nous, autant serait grande notre douleur en te voyant partir sitôt, si nous ne savions que tu ne nous quittes que pour aller éclairer nos frères encore ensevelis dans la nuit profonde de la jonglerie et que tu reviendras auprès de nous: mais que ces deux mois d'absence vont nous paraître longs et comme nous allons prier le Grand-Esprit pour ton prochain retour, adieu béniis tes enfants..." il dit et s'inclina jusqu'à terre. Les autres suivirent son exemple et comme je levais mon crucifix pour le bénir, une détonation de plus de trente coups de fusil sembla porter jusqu'au ciel nos vœux réciproques.

Après sept jours de marche nous arrivâmes au fort d'Abbitibi. Quelle différence entre l'accueil que nous firent ces Sauvages et celui que nous en avions reçu il y a deux ans! Alors ils fuyaient à notre approche, aujourd'hui en apercevant notre canot ils tressaillaient de joie. Nous arrivâmes par une pluie battante et tous se précipitèrent sur le rivage, quelques-uns même se jetèrent à l'eau tant est grand le désir qu'ils ont de tendre la main aux Robes noires.

Dès que nous eûmes mis pied à terre, je donnai mes premiers soins aux malades et pendant que je les visitais, on assemble tous ceux des chrétiens qui durant l'année s'étaient rendus coupables de quelque faute grave; les plus anciens me les présentèrent: "Voici quelques-uns de tes enfants qui ont écouté la voix du mauvais manitou, me dirent-ils, comme nous savons, mon Père, que tu es le représentant du Grand Manitou nous venons te les dénoncer pour que tu les châties comme tu l'entendras," puis ils proclamaient ces péchés. Tandis que les vieillards parlaient, les coupables les yeux baissés attendaient en silence la pénitence que j'allais leur imposer, ils la reçurent tous avec une soumission parfaite, ne prononcèrent pas une seule parole pour se disculper et l'accomplirent punctuellement. Une des plus rigoureuses consiste à être privé de l'entrée de la chapelle. La pénitence publique est sans contredit un des meilleurs moyens que l'on puisse opposer aux désordres parmi les Indiens et déjà plus d'une fois j'ai en lieu de reconnaître que ceux qui avaient subi ces châtiements exemplaires, mais toujours imposés avec une grande douceur, devenaient par la suite les plus dévoués aux Missionnaires.

Nous baptisâmes treize enfants et promulgâmes le jubilé au fort d'Abbitibi et après quatre jours de station nous nous embarquâmes pour la Baie d'Hudson en la compagnie du bourgeois, de sa famille et d'une trentaine de Sauvages. De sorte que nous fûmes occupés à instruire et à entendre les

confessions pendant tout le trajet. Le soir du même jour nous campâmes dans une île presque à l'extrémité nord du vaste lac Abbitibi et comme le lendemain était un dimanche nous préparâmes tout pour la sainte messe que j'eus le bonheur de célébrer à minuit et demi et cependant l'aurore commençait à poindre.

(A continuer.)

RAPPORT

DU COMITÉ SPÉCIAL nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, auquel a été renvoyée la Pétition de A. Larocque, Ecr. de la part du Bureau de Santé de la Cité de Montréal.

MEMBRES DU COMITÉ.

L'Hon. M. AYLWIN, Président.
L'Hon. M. CAYLEY,
M. CHADOT,
M. CHAUVEAU,
M. BOULTON,
M. DEWITT,
M. MURPHY,
L'Hon. M. MOFFATT, et
M. CHRISTIE.

RAPPORT.

Le Comité Spécial nommé pour s'enquérir de l'administration de la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle, a l'honneur de faire RAPPORT:—

Que la courte durée de la Session devra empêcher l'examen de l'important sujet qui lui a été renvoyé, et par conséquent, l'adoption des conclusions qu'il serait à propos de recommander à Votre Honorable Chambre. Les papiers qui accompagnent le présent Rapport sont les témoignages que Notre Comité a recueillis et qu'il vous prie de prendre en considération.

Le Gouvernement Exécutif a donné la plus sérieuse attention à l'administration de la Station de la Quarantaine, et Votre Comité a raison de croire que l'on fera tout ce qu'il sera possible de faire pour rencontrer toutes les exigences de l'affluence de l'émigration qui est attendu par la flotte de l'automne.

En examinant la Quarantaine établie à New-York, le Gouvernement pourrait voir la différence qui peut exister entre ce dernier établissement et celui de la Grosse Isle; et Votre Comité espère que, durant la vacance, il sera pris des mesures pour assurer au pays les avantages de l'expérience et de l'habileté de nos voisins les Américains pour empêcher la propagation de la maladie.

Le tout néanmoins humblement soumis.

T. C. AYLWIN,
Président

MINUTES DES TÉMOIGNAGES.

13 Juillet, 1847.

Le Révérend M. Moynan, Prêtre Catholique Romain, est appelé et interrogé:—

1. Je erois que vous avez été quelque tems à la Station de la Quarantaine à la Grosse Isle?—Oui.
2. En quel tems?—D'abord au commencement du mois de Mai dernier, et une seconde fois à la fin de Juin.
3. Qui avait la charge de la Station, la première fois que vous y êtes allé?—Le Dr. G. M. Douglas.
4. Y avait-il quelque différence dans l'établissement entre ce qu'il était alors et ce qu'il a été en aucune autre année?—A ma première visite j'y ai trouvé six ou sept Médecins, et à ma seconde, dix environ. Précédemment, lorsque je visitai l'Isle, le Dr. Douglas y était seul avec une personne du nom de Collingford, ex-devant Sergent d'hôpital dans les gardes; ce dernier est encore à la Grosse Isle.
5. A-t-il été fait quelque augmentation aux bâisses pour la réception des émigrés, soit malades, soit en bonne santé, depuis l'année dernière?—La première fois que je suis arrivé à l'Isle, il n'avait été préparé pour recevoir les émigrés que 300 ou 400 tentes. Pendant mon séjour sur cette Isle, il a été érigé d'autres tentes à l'extrémité opposée de l'Isle pour les émigrés en santé.
6. Combien y avait-il de malades à la Grosse Isle quand vous y êtes arrivé?—Environ 1100 sur l'Isle, et à peu près le même nombre à bord des vaisseaux, suivant ce que j'ai appris des Prêtres qu'il y avait là, MM. McGoran et Tasche-reau.
7. Comment les 1100 malades étaient-ils logés et traités?—Ils étaient logés dans l'ancien hôpital, dans des tentes et des appentis d'abord destinés pour les émigrés en santé, et dans les Chapelles Catholiques et Protestantes. Ils étaient tous à l'abri mais entassés les uns sur les autres. Je ne puis pas dire combien il y avait de gardes-malades, mais je sais qu'il n'y en avait pas assez. Je sais aussi que les malades étaient très négligés:—dans une occasion, j'ai donné de l'eau moi-même à des malades qu'il y avait dans une tente, qui avaient été dix-huit heures sans aucune assistance.
8. Avez-vous fait mention de ceci au Dr. Douglas, ou à aucun autre Médecin?—Je ne l'ai pas dit au Dr. Douglas, mais j'en ai parlé à un autre Médecin qui passait. Je ne puis me rappeler son nom.
9. Y avait-il assez de litier pour les malades et de fournitures d'hôpital?—Quant à la litier, je crois qu'il y en avait suffisamment, mais on n'avait pas eu le soin de faire des planchers à certaines tentes, de manière que les lits s'impré-gnaient d'eau quand il pleuvait,—les bâisses ne faisaient point d'eau, à peu d'exceptions près.

10. Approuviez-vous la manière dont on couchait les émigrés?—Dans les vieux appentis il y avait une double rangée de lits, au-dessus l'une de l'autre; la rangée supérieure pouvait être à 3 ou 4 pieds au-dessus de la rangée inférieure, et les planches des lits de la rangée supérieure ne se joignant point, il s'en suivait que les ordures des malades de cette rangée tombaient sur les malades placés au-dessous d'eux, et que ceux-ci se trouvant d'ailleurs resserrés dans un espace aussi étroit, ne pouvaient point respirer un air pur. Les malades de la rangée supérieure avaient beaucoup de peine, d'un autre côté, à se mettre au lit ou à en sortir. A ma seconde visite cet inconvénient avait cessé d'exister.

11. Y avait-il suffisamment de quoi nourrir les émigrés malades et en santé?—Je sais qu'il y avait de quoi les nourrir amplement, mais la nourriture était mal distribuée. Je connais que l'abondance de la nourriture à bord des vaisseaux a été bien préjudiciable aux émigrés mais il n'en a pas été ainsi à terre. Quant aux malades débarqués sur l'Isle on leur donnait cependant encore trop de nourriture et on ne leur faisait pas assez faire la diète; de sorte que j'ai moi-même été obligé d'arracher de la viande des mains de malades à qui on en avait trop donnée dans l'état de fièvre où ils se trouvaient.

12. Observait-on suffisamment la propreté?—Dans les bâisses neuves et l'hôpital, la propreté était assez bien observée, mais il n'en était pas ainsi dans les vieux appentis et les tentes, où on laissait s'accumuler les ordures qui y mettaient l'infection. J'ai vu dans les tentes comme dans les appentis des malades couchés des nuits entières les uns avec les autres. J'en ai vu souvent jusqu'à deux et trois dans le même lit. Dans les vieux appentis c'était presque toujours le cas, et la même chose arrivait souvent dans les tentes, mais jamais à ma connaissance dans le vieil hôpital et les bâisses neuves. On permettait que les cadavres restassent des nuits entières dans les lits où se trouvaient couchés des malades. J'ai une fois moi-même observé à Orderly Smith, qu'il y avait un cadavre dans un lit où il y avait un malade, et sa réponse à mon observation fut, qu'en ces occasions on laissait les cadavres ainsi jus-qu'au lendemain matin. Dans les bâisses, les vieux appentis et les tentes, les hommes et les femmes étaient placés dans les mêmes appartemens sans égard à la différence du sexe.

13. Se donnait-on quelque peine pour procurer aux fiévreux du breuvage?—Dans le vieil hôpital on donnait à cet égard l'attention nécessaire; mais ailleurs, particulièrement dans les tentes et les vieux appentis, il y avait beaucoup de négligence de ce côté là et tellement que les Prêtres se trouvaient souvent forcés de donner eux-mêmes le breuvage aux malades.

14. Est-il à votre connaissance que l'on ait fait à ce sujet des représentations à quelques autorités autres que celle à la Grosse Isle?—Ceci n'est pas à ma connaissance, mais on a fait de semblables représentations à l'Evêque de Québec.

15. L'Evêque a-t-il fait quelques démarches en conséquence de ces représentations, pour faire connaître la chose au Gouvernement?—Cela n'est pas à ma connaissance.

16. L'Evêque a-t-il contumé d'écouter les représentations de son Clergé, et il le considère que ces représentations méritent quelque attention?—Oui, généralement parlant.

17. A qui sur l'Isle, avez-vous mentionné la chose dont vous parlez?—La première fois j'allai trouver le Révérend M. McGoran qui était le premier Chapelain, et lui parlai de la chose; je ne sais pas s'il en a parlé lui-même au Dr. Douglas, mais moi-même et un autre Prêtre, nous trouvâmes en conversation avec d'autres Médecins, leur avons parlé de la chose.

18. Quel était le traitement que l'on faisait aux malades à bord des vaisseaux?—Durant ma première visite, le nombre des malades à bord des vaisseaux était à peu près égal à celui des malades débarqués sur l'Isle, savoir: de 1100, et tous presque abandonnés des Médecins. Quelques vaisseaux, à bord desquels il y avait des malades, ont été jusqu'à quatre ou cinq jours sans avoir la visite des Médecins. Les malades à bord auraient dû avoir été débarqués sur l'Isle et placés dans des tentes dont il y avait une quantité suffisante dans le tems; et s'il n'y avait pas eu assez d'hommes sur l'Isle pour ériger les tentes, j'étais informé par les Capitaines des vaisseaux qu'ils auraient volontiers laissé avoir leur équipage pour les ériger. Les malades auraient été mieux dans des tentes à proximité des Médecins, et n'auraient pas en outre affecté les émigrés en santé renfermés avec eux dans la cale des vaisseaux. La conséquence en était, comme je l'ai moi-même observé avec mes confrères du Clergé, que la mortalité à bord des vaisseaux était à peu près double de ce qu'elle était sur l'Isle. Les enterremens que faisaient les prêtres sur l'Isle le prouvent assez. Le système de débarquer les malades sur l'Isle n'a été mis en pleine opération qu'à la fin de Juin.

19. Y avait-il quelques-uns des vaisseaux abord desquels on put se procurer, durant le passage, des médicaments ou les soins des Médecins?—Non, pas à ma connaissance, mais je sais qu'il y est venu deux Médecins passagers.

20. Dites l'attention et le traitement que recevaient les passagers des Capitaines des vaisseaux et de leurs équipages?—Je puis dire qu'en bien des cas les passagers ont été bien mal soignés.

21. Vous a-t-il paru que durant le passage on pourvoyait suffisamment aux besoins des passagers?—Je crois que, dans bien des cas, s'il y a eu de la maladie à bord des vaisseaux elle a été causée par le manque d'attention de la part du Capitaine à tenir son vaisseau suffisamment propre et aussi par l'insuffisance de la nourriture.

22. Qu'est-ce qui vous a porté à former cette opinion?—C'est que, généralement parlant, quand les causes ci-dessus n'ont pas existé, la maladie, lorsqu'il y en a eu, ne s'est pas montrée avec le même degré d'intensité, et l'opinion des Médecins sur l'Isle se rencontre parfaitement, avec la mienne.

23. Etait-ce la coutume, durant le passage, de mettre les malades à part de ceux qui étaient en santé?—Je ne connais rien de semblable.

24. Connaissez-vous quelque cas où l'on ait permis que les cadavres demeurent dans les lits?—Je crois qu'on les montait généralement dans les ports.

25. Avez-vous jamais visité aucun vaisseau à son arrivée à la Grosse-Isle; et si vous l'avez fait, dites en quel état vous l'avez trouvé?—J'en ai visité plusieurs, et la propreté de

ceux que j'ai visités étaient bien malpropres. En premier lieu, le fond de cale était couvert d'ordures, et il y a eu des cas où les vaisseaux aux ordures n'avaient pas été vidés pour plusieurs jours.

26. Comment enterrait-on les morts à la Grosse-Isle, et différait-on de les enterrer?—On ne différait point de les enterrer, mais, lors de ma première visite, les fosses n'étaient pas assez profondes; on entassait les cercueils les uns sur les autres, et la dernière rangée ne se trouvait recouverte que par un pied de terre en épaisseur, et généralement que par un pied et demi de terre.

27. A quelle distance se trouve situé le cimetière de l'hôpital?—A environ trois arpents de l'hôpital; et si l'infection n'en provient point ce sera quelque chose de surprenant. (A continuer.)

ALLOCUTION DE LA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX, PRONONCÉE DANS LE CONSISTOIRE SECRET DU 14 OCTOBRE 1847.

VÉNÉRABLES FRÈRES, Chacun de vous, Vénérables Frères, sait parfaitement par quels nombreux et grands souvenirs de notre divine religion, et par combien de monuments, resplendissent de toutes parts d'une manière admirable la ville de Jérusalem et toute contrée de la Palestine où s'offrent à la vue et au toucher tous les mystères du salut et des hommes (1) C'est là que le Fils unique de Dieu, notre Seigneur Jésus-Christ, par cette charité extrême dont il nous aime, voilant sous une forme d'esclave la majesté de sa divinité et prenant la ressemblance des hommes, daigna naître d'une Vierge immaculée de la maison de David, passer sa vie et opérer de grands miracles, donnant la miséricorde aux pécheurs, aux malades la santé, aux égarés la vérité, la lumière aux aveugles, la vie aux morts.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a tenu, le 4 de ce mois, au palais du Quirinal, un consistoire secret. Après une allocution au sacré collège, Sa Sainteté a fermé la bouche à LL. EE. les cardinaux Giraud et Du Pont, créés et préconisés dans le consistoire du 11 juin dernier.

que jour de nouveaux accroissements, qu'elle y pousse des racines vigoureuses, et y fleurisse heureusement. Et ici, vénérables frères, nous déclarons clairement et hautement que dans cette affaire comme dans toutes les autres, tous nos soins, toutes nos pensées et tous nos efforts, complètement étrangers à toutes vues d'une politique humaine, ne tendent qu'à une seule chose, à savoir que la très-sainte religion de Jésus-Christ et sa doctrine brillent de plus en plus par toute la terre aux yeux de tous les peuples.

Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous élevons notre fils bien-aimé le prêtre Joseph Valerga, à la dignité de patriarche latin de Jérusalem, et nous l'établissons patriarche et pasteur de cette Eglise, ainsi qu'il sera exprimé dans le décret et dans l'acte du consistoire.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 3 DECEMBRE 1847.

CONSISTOIRE SECRET.

Notre Saint-Père le Pape Pie IX a tenu, le 4 de ce mois, au palais du Quirinal, un consistoire secret. Après une allocution au sacré collège, Sa Sainteté a fermé la bouche à LL. EE. les cardinaux Giraud et Du Pont, créés et préconisés dans le consistoire du 11 juin dernier.

Ensuite Sa Sainteté a proposé les Eglises suivantes: L'Eglise patriarcale de Jérusalem, du rite latin, pour le R. D. Joseph Valerga, vicaire-général de l'évêque administrateur d'Hispanie.

LA DISSOLUTION.

La dissolution du parlement ne peut pas encore être annoncée dans notre feuille de ce jour; cependant toute la presse continue à prédire cette dissolution pour un temps très-prochain; l'Aurore même dit hier soir: "Il paraît d'après tout ce qui nous revient, que le parlement sera dissous prochainement."

LE MANIFESTE DE L'ADMINISTRATEUR ET DU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE KINGSTON

ADRESSÉ AUX CATHOLIQUES DU HAUT-CANADA.

Lorsque nous avons publié notre feuille de mardi, nous n'avions pas encore reçus les journaux qui contiennent le Manifeste de Mgr. Phelan et de tout son clergé.

On reproche en premier lieu aux catholiques du Haut-Canada leur apathie pour l'éducation religieuse de leurs enfants; puis on en vient à faire observer qu'en fait d'élections on n'a jamais considéré la question religieuse; qu'ainsi parmi les membres du Haut-Canada dans la chambre d'Assemblée il ne se trouve que deux catholiques.

Après tout ceci, viennent cinq résolutions; dont la seconde porte que la présence des étudiants catholiques à l'Université de Toronto est dangereuse pour leur foi.

Ce qui veut dire en français que Mgr. Phelan et tout le clergé du diocèse de Kingston emploieront leur influence auprès du troupeau confié à leurs soins pour empêcher l'élection pour le Parlement de tout candidat qui ne promettra pas auparavant, en termes exprès et d'une manière publique, de faire en sorte en Parlement, qu'il soit pourvu de la manière convenable, qui a été exposée plus haut, à l'éducation des catholiques du Haut-Canada.

On se dit à présent "ce temps était-il bien choisi? était-ce le moment opportun?" Nous répondons que nous en doutons fort. Car nous nous demandons: quelle nécessité y avait-il de parler de ces questions à ce moment-ci plutôt qu'à un autre? Pourquoi n'avoir pas agité ces sujets il y a deux, trois et quatre mois?

On se dit à présent "ce temps était-il bien choisi? était-ce le moment opportun?" Nous répondons que nous en doutons fort. Car nous nous demandons: quelle nécessité y avait-il de parler de ces questions à ce moment-ci plutôt qu'à un autre? Pourquoi n'avoir pas agité ces sujets il y a deux, trois et quatre mois?

On se dit à présent "ce temps était-il bien choisi? était-ce le moment opportun?" Nous répondons que nous en doutons fort. Car nous nous demandons: quelle nécessité y avait-il de parler de ces questions à ce moment-ci plutôt qu'à un autre? Pourquoi n'avoir pas agité ces sujets il y a deux, trois et quatre mois?

On se dit à présent "ce temps était-il bien choisi? était-ce le moment opportun?" Nous répondons que nous en doutons fort. Car nous nous demandons: quelle nécessité y avait-il de parler de ces questions à ce moment-ci plutôt qu'à un autre? Pourquoi n'avoir pas agité ces sujets il y a deux, trois et quatre mois?

document, donné tel qu'il est et à l'heure qu'il est doit avoir des conséquences qu'il eût été avantageux de prévenir.

Plusieurs des journaux torons en effet se servent de ce document pour prôner au parti républicain une minorité dans le prochain parlement; ils disent que c'est là "a bomb which, we imagine, must fall with serious effect in a particularly pugnaone part of the opposition ranks."

Nous ne pouvons aujourd'hui donner une réponse à l'article de la Minerve d'hier soir relativement à l'Union Fédérale et l'Annexion (Annexion). Nous le ferons prochainement.

Nos lecteurs voudront bien donner leur attention à l'annonce de la Banque d'Épargne de la Cité et du District. Ils verront l'état prospère de cette institution, qui prouve en même temps que les idées de nos populations à ce sujet se rectifient.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Des nouvelles reçues d'une manière indirecte par voie des Bermudes et de Matanzas, annoncent comme un fait positif que, profitant des tendances modérées manifestées par le sénor Pena y Pena, M. Trist aurait ouvert encore une fois les négociations avec le gouvernement intérimaire de Querétaro.

Cette nouvelle, que nous avions d'abord révoquée en doute, paraît aujourd'hui incontestable. A Washington, on s'accorde à regarder comme certain que M. Trist a reçu l'ordre de renouveler ses ouvertures, et des lettres de Vera Cruz mentionnent également ce fait.

Quoiqu'il en soit, on écrit que les élections présidentielles ont commencé à Querétaro. L'état de ce nom aurait été Herrera; celui de San Luis au contraire est resté fidèle à Santa Anna. Ces résultats n'ont rien d'authentique, mais ils ne nous surprendraient pas.

Indépendamment de ces nouvelles indirectes, un arrivage de Brazos Santiago nous apprend la mort du chef de bande Canales à Cerralvo, et la destruction totale de la ville d'Atlixco par un tremblement de terre.

Enfin des marchands arrivés de Santa Fé annoncent qu'une insurrection a éclaté à Chihuahua, et que tous les Américains ont été obligés de s'enfuir pour échapper à un massacre. Ceci est d'un triste augure pour la paix.

Depuis, nos échanges des Etats-Unis nous apprennent que la ville d'Atlixco a été détruite par un tremblement de terre. Canales, un des plus redoutables chefs des Guérillas venait de mourir à Cerralvo. A Chihuahua, les Mexicains s'étaient soulevés et les Américains avaient été obligés de fuir; préparait un corps de troupes pour apaiser ces mécontents.

LA FRANCE ET LE MEXIQUE.

Sous ce titre, quelques-uns de nos confrères ont publié la lettre suivante, émanée d'un correspondant du Delta de la Nouvelle-Orléans, et datée de Mexico, le 13 octobre:

"La visite de Parédis a porté ses fruits. Nous avons été conduits jusqu'à présent à croire que l'idée qu'une des puissances européennes songent à transplanter dans ce pays un rejeton de sa dynastie, était une de ces conjectures politiques qui naissent souvent dans des imaginations trop fécondes. Nous ne pouvions croire que Louis-Philippe, au déclin de ces jours, nourrirait un seul moment le projet d'envoyer ici le duc de Montpensier (je ne vois pas que ce puisse être un autre) dans le but d'étendre sa puissance souveraine sur ce pays plongé dans les ténèbres, et surpris qui se dénouerait inévitablement par l'assassinat de son fils et l'usurpation de son autorité par quelque candidat militaire; le tout au risque d'engager la France dans une guerre contre les Etats-Unis; cependant, à notre grande surprise, cela est. La France a consenti à accepter une proposition, d'après laquelle, si le Mexique produit

(1) Saint Léon, Epître à Juvénal, évêque de Jérusalem. (2) Saint Anselme, Sermon, 52. (3) Saint Léon. Ibid.

la signature de trois mille propriétaires s'engageant à soutenir et appuyer la mesure, la France enverra un de ces princes pour régner et gouverner ici. On fait en ce moment circuler un papier dans ce but, et ses partisans font tous leurs efforts pour y arriver. Presque tout le clergé y donne un fervent appui et emploie tous les moyens en son pouvoir pour faire réussir ce projet qu'il regarde comme le seul moyen de perpétuer l'influence du corps ecclésiastique. Nombre des riches et puissants centralistes, qui avaient jusqu'ici combattu cette idée avec autant d'énergie que de décision, concevant maintenant que leur position et leur puissance tiennent aux choses du passé, et espérant regagner une partie de ce qu'ils ont perdu, non seulement y consentent, mais prêtent à cette tentative le secours de leur influence. Quelques-uns des conservateurs et des esprits neutres en politique ont accepté cette idée.

"Quoiqu'il en soit, le moment est venu pour notre gouvernement d'agir au lieu de parler, et de prendre, en ce qui touche les mouvements politiques sur ce continent une attitude que l'on puisse clairement comprendre."

Nous n'avons pas besoin de dire la valeur que nous attachons à ces terribles révélations. Nous n'aurions pas même pris la peine de nous y arrêter, si divers journaux et entr'autres l'Organe officielle ne les avait jugées dignes de leur attention. "Nous ne pouvons croire, dit l'Union de Washington, que Louis-Philippe perde toute sagesse au point d'essayer de fonder au Mexique un trône pour le duc de Montpensier. Il est impossible qu'il tombe dans les fautes de Napoléon en cherchant des couronnes pour sa famille au lieu de rendre la France heureuse. Il ne remplira pas d'amertume ses derniers jours, en cherchant un conflit avec cette jeune et vigoureuse république qui est aujourd'hui à l'apogée de la confiance et de la gloire militaire. Ce serait une lutte qui pourrait réagir contre lui, et ébranler cette dynastie qu'il a eu tant de peine à établir. Nous ne le croyons pas et nous ne pouvons attribuer les rapports qui circulent dans le Mexique qu'à l'intrigue de Parédis, qui essaie peut-être de tenir le parti monarchique en haleine, pour élever sa propre fortune sur les ruines d'une alliance avec le roi des Français."

L'Union a mis, dans ces dernières lignes, le doigt sur le nœud de cette combinaison, et si nous nous étions d'une chose, c'est qu'après en avoir flairé la véritable source avec tant de perspicacité, elle n'est pas absente de menaces indirectes, aussi absurdes que la fable qui leur sert de prétexte. Courrier.

ASSOCIATION D'INDEMNITÉ—COMITÉ CENTRAL DE SAINT EUSTACHE.—MR. DUVERNAV, EDITEUR DE LA MINERVE. Montréal, 27 novembre 1847.

Monsieur, —Vous le savez, l'Aurore a consacré de nombreux articles à combattre les principes soutenus par l'association d'indemnité; le rédacteur de cette feuille a blâmé surtout avec amertume l'Assemblée publique du 4 octobre dernier, et insinué qu'il n'y avait pas une harmonie parfaite entre les différents comités et les principaux membres de l'association.

MM. Péré, président, et St. Germain, du comité de St. Eustache nommés par l'Aurore, ont cru devoir écrire directement à l'éditeur de cette feuille.

Aujourd'hui, je reçois copies des délibérations prises par les comités de St. Benoit, Ste. Scholastique, St. Hermas, St. Augustin, pour protester tant contre les doctrines de l'Aurore que contre ses insinuations.

Comme la question d'indemnité est à l'ordre du jour; que le pays la suive avec intérêt, il importe à l'association que tous ses actes soient mis au grand jour. Par là il sera facile de juger si les membres de l'association sont des citoyens qui commandent la vénération, le respect, ou bien si ce sont de mauvais citoyens, des artisans de désordres. Il sera facile enfin de connaître s'il y a entre les membres de l'association l'union qui fait la force, la volonté qui donne la puissance.

Veuillez donc bien, Monsieur, publier ces délibérations pour leur donner une grande publicité. Recevez à l'avance, Monsieur, les remerciements de votre très humble serviteur, D. LATRE, Secrétaire.

A une réunion des membres des comités de Saint Benoit, de Sainte Scholastique et de Saint Hermas, établis le 25 octobre 1846, dans l'association formée à l'effet de réclamer une indemnité pour les pertes souffertes à l'occasion des troubles de 1837, agissant de concert avec le comité central de l'association établi à Saint Eustache, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées.

10. Ces comités ont concouru et concourent cordialement dans les mesures et les résolutions prises et adoptées dans l'Assemblée générale tenue à Saint Eustache le quatre octobre dernier.

20. Les remerciements de ces comités sont dus et sont offerts à MM. Mongrain, Raizenne, Masson et autres membres de ces comités et de l'association pour leur coopération active aux travaux de la dite assemblée.

30. Ces comités ont vu avec peine les doctrines émanées par un journal publié à Montréal sous le titre de l'Aurore, pour repousser le droit à l'indemnité réclamée par l'association. Ils regrettent surtout que cette feuille ait avancé que l'absence forcée de quelques membres de ces comités et de l'association, pouvait être considérée comme une désapprobation des actes du comité de Saint Eustache, et de l'Assemblée du 4 octobre dernier.

40. M. le secrétaire du comité de Saint Benoit est chargé de donner publicité aux présentes résolutions. Saint Benoit, 20 novembre 1847.

Comité de Saint Benoit, A. Groulx, prêtre, président, James Watts, trésorier, P. Desrivères, secrétaire, E. Dumouchel, T. H. Lemaire, membres du comité.

Comité de Sainte Scholastique, Jacob Barcelo, président, A. Archambault, secrét.-trés.

Comité de Saint Hermas, Charles Chéné, président, Antoine Danis, secrétaire-trésorier. Par ordre des comités, P. DESRIVÈRES, Secrétaire, du comité de St. Benoit.

EXTRAIT, &c. Le comité de St. Augustin convoqué extraordinairement sous la présidence de M. J. S. Dubeau le huit novembre 1847.

Après en avoir délibéré, arrête ce qui suit: 10. Le comité concourt cordialement avec, messieurs du comité de St. Eustache et approuve les résolutions prises par l'Assemblée du 4 octobre dernier.

20. Le comité regrette que les travaux urgents de l'agriculture et autres affaires imprévues aient empêché les membres de l'association de prendre part aux travaux de l'Assemblée.

30. La présente délibération sera adressée à l'Aurore pour démentir les faits contenus dans les observations faites par cette feuille, afin de nuire aux intérêts généraux de l'association. JACQUES DUBEAU, OLIVIER DEAU.

(Minerve.)

FAITS DIVERS.

LE TEMPS.—Dequis notre dernière feuille nous avons eu de grands froids, tellement que le fleuve chariait des glaces et que tout nous annonçait un hiver dans les formes. Cependant hier le temps s'est mis au doux, et voilà que les voitures d'hiver ont de nouveau fait place à celles de l'été, que la navigation redevient libre, et très probable, nont que les bateaux à vapeur vont commencer encore une fois à voyager entre Montréal et Québec.—Aujourd'hui, le, tombe un peu de neige, et le temps continue à être doux.

EST-CE VRAI?—Le bruit court de puis quelques jours que M. H. D. B. Papiéau, Commissaire des Terres, a résigné son emploi, et qu'il abandonne le Ministère. Quel est le fondement de ce bruit? nous n'en savons rien.

CE QUE DIT LA GAZETTE DE MONTRÉAL.—La "Gazette de Montréal" dit que M. Lafontaine se présentera à Terrebonne, M. Daly à Mégantic, M. Egan à l'Ottawa et M. de Hertel au Lac des Deux-Montagnes, et qu'ils sont tous sur de leur élection. M. Hale ne se présentera pas à Sherbrooke, mais ce serait M. Robertson avocat de Montréal, et peut-être même M. Guy. La Gazette ajoute: "In a few days we shall be able to speak more precisely of the course and tendency of events."

UNE BONNE IDÉE.—Les procédés du conseil de ville le 25 novembre nous font voir que notre corporation pense à l'embellissement de la ville. Car elle permet aux marchands de mettre des écrans devant leurs vitrines, pourvu qu'ils soient soutenus par des colonnes en fer de fonte placés à l'extrémité du trottoir; ces colonnes devront avoir neuf pieds de hauteur.

UNE ÉLECTION POUR LUNDI.—Lundi, le quartier St. Antoine doit avoir à se choisir un nouveau représentant au conseil de ville; on parle de M. Rodier comme ayant toutes chances de succès.

LA ST. ANDRÉ.—Le jour de la St. André a été célébré cette année par les Canadiens d'origine Ecossaise avec la même pompe et la même solennité que de coutume. Le soir, il y a eu grands dîners chez Donegana et à l'hôtel de Mack.

UN BRUIT.—On dit que M. Robertson, avocat de Montréal, va être nommé Solliciteur-Général. Nous ne savons jusqu'où ce bruit est fondé, mais ce que l'on paraît croire fermement, c'est que le Ministère va se mettre au grand complet pour les élections.

UN INCENDIE.—Mercredi soir vers 9 1/2 heures, le feu s'est déclaré dans un hangar en arrière de la demeure de MM. Armour et Ramsay et tout près des bureaux du Transcript. Bien que le vent fût assez fort dans le moment, les pompiers arrivés à temps parvinrent à empêcher le progrès de l'incendie qui se borna au hangar où il avait originé. Nous ne savons si ce bâtiment était assuré.

LA SOCIÉTÉ DE DISCUSSION DE QUÉBEC.—Le 23 du dernier mois, Jos. Cauchon, écrivain, M. P. P., devait prononcer un discours devant cette société sur le Besoin de vivre en Société. Voilà bien des fois que nous remarquons que cette institution a de bons lecteurs pour ses séances, mais il est fort à regretter que ces Messieurs ne rendent pas publiques leurs productions littéraires. Ce serait un encouragement pour plusieurs.

UN NOUVEAU HÔPITAL.—Les journaux de Québec nous apprennent que l'on va fonder en cette dernière ville un hôpital-général pour les personnes appartenant à la cité, et en particulier pour celles atteintes du typhus ou autres maladies de cette espèce. C'est là une amélioration depuis longtemps nécessaire!

RUMEURS.—On vient de nous dire que le Dr. Taché D. A. G. va être demandé par le patriotique comité de Kamouraska, où il sera, dit-on élu à l'unanimité. Si cela est vrai, il faut croire que M. Berthelot, ce vénérable ami de l'éducation se retire de la scène politique, ou du moins qu'il est d'accord à ce que le Dr. Taché le remplace dans ce comité, N'y a-t-il pas un comité qui devrait faire des réflexions? Echo de la Presse.

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DE LACHINE.—Le train a déraillé hier sur le chemin de Lachine. La locomotive d'un côté et les char de l'autre, ont fait à peu près 100 verges hors de la ligne sans renverser, avant qu'on ait pu les arrêter. Il y avait à bord 100 passagers qui en ont été quittes pour la peur. Les chars ont souffert peu de dommage. Personne n'a été blessé. Le train voyageait ce matin. On dit que la cause de cet accident était une vis mal fermée.

—Samedi dernier ont eu lieu les funérailles de feu A. Berthelot, écrivain, dont nous avons annoncé la mort dans notre avant-dernier numéro. Les coins du poêle étaient portés par les honorables L. Panet, Caron, Aylwin, Massue, et J. Chebot et G. Vanselson, écrivains. A la suite du corps nous avons remarqué l'honorable L. H. Lafontaine, gendre pu défunt, et M. Berthelot de Montréal. Le cortège était des plus nombreux et des plus respectables que nous ayons vus à Québec. Ses restes ont été déposés dans un des caveaux de l'église paroissiale après un service solennel. Canadiens.

UNE NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS.—Le 1er janvier, une nouvelle ligne de bateaux à vapeur sera en activité sur l'Atlantique entre New-York et Liverpool. Au mois d'avril les steamers de cette nouvelle ligne laisseront alternativement (tous les samedis) Liverpool pour New-York et Boston; nous aurons alors des nouvelles d'Europe toutes les semaines.

PAS MAL.—Il s'est formé à Mexico un club militaire qui porte le nom "d'Aztec club," et qui a pour président le général Quitman. Abeille N.-O.

UNE BONNE SPÉCULATION.—Le grand chemin de fer de l'Ouest qui s'étendra du pont de suspension du Niagara jusqu'à Windsor, vis-à-vis la ville du Détroit, coûtera, en y joignant la branche du Port Sarnia, la somme de \$1404930, dont l'intérêt à 6 p. 100 par année s'éleva à \$84296. D'après des calculs bien raisonnés, il paraît que le revenu net de ce chemin sera de \$139500; ce qui donne un intérêt de 10 p. 100 sur la somme de \$1404930.

LES WHIGS A LA LOUISIANE.—D'après nos échanges de la Nouvelle-Orléans, nous voyons que les whigs ont remporté la victoire dans les élections pour le sénat et la législature; au scrutin réuni, les whigs auront une majorité de deux voix.

UNE NOUVELLE ÉGLISE.—Le Freeman's Journal nous apprend que l'évêque d'Albany (le 21 oct.) a posé la première pierre d'une nouvelle église dans le village de Cahoes; le terrain a été donné par Alexander Cleyton, écrivain.

PERTE DU NAVIRE ALABAMA.—Une dépêche télégraphique de Boston du 24 de ce mois, annonce la perte totale du navire Alabama, qui était parti de Liverpool à la date du 13 octobre à la destination de cette ville. Au moment où ce navire allait entrer dans le port, il fut assailli par un coup de vent du sud qui le jeta à la côte. On parvint à sauver les passagers à l'aide de plusieurs bateaux. Le capitaine est venu en ville le dernier sur un bateau pilote. Le navire est totalement perdu.

UN SINISTRE.—Le vapeur Beaufort District, allant à Vera Cruz avec de la cavalerie de Géorgie, et des provisions, s'est perdu au moment où il essayait d'entrer dans la Passe-Cavallo pour y prendre du combustible. Aux dernières dates, il se trouvait coulé sur le rivage de l'île Joseph. Quarante chevaux avaient été noyés. Abeille N.-O.

CONVERSIONS EN ANGLETERRE.—Le Tablet nous annonce que M. Chiro, vicaire de M. Bennett, à St. Paul, Knightsbridge, a embrassé le catholicisme ainsi que Mesdames Chiro, épouse et mère du vicaire. C'est Mgr. Wiseman qui les a reçus dans le sein de l'Église catholique en présence d'un grand nombre de protestants convertis.

LES ÉVÊCHÉS EN ANGLETERRE.—La Sacrée Congrégation de la Propagande vient de rendre un décret qui change les huit vicariats apostoliques d'Angleterre en évêchés. Le vicariat de Londres doit devenir le siège archiepiscopal de Westminster, et les sept autres seront suffragants; ce sont, Plymouth, Northampton, Birmingham, Liverpool, Newport, Leeds, Newcastle ou Tyne. L'archevêché de Westminster aurait été offert à Mgr. Walsh qui aurait décliné cet honneur, pour cause de santé. Mgr. Wiseman occuperait le siège de Birmingham.

C'EST TOUJOURS BON, CE SONT DES IRLANDAIS.—Nous voyons par nos journaux d'Europe que l'on aurait intention de faire supporter à l'Irlande même une partie des dépenses qu'elle a occasionnées depuis deux ans. On ne considère pas que telle est la cause des désastres, on ne considère pas que tous ces maux viennent de la mauvaise administration de ce malheureux pays; on ne regarde qu'au présent, on essaie d'arracher tout ce que l'on peut à l'Irlande, par la raison concluante que c'est l'Irlande! Beau raisonnement!

MORT DE MGR. DE MAROC.—Mgr. N. S. Guillon, évêque de Maroc, ancien évêque de la reine, officier de la Légion d'Honneur, doyen de la chapelle de Dreux, doyen honoraire de la Faculté de théologie de Paris, et inspecteur honoraire de l'Université, est mort à l'âge de quatre-vingt ans. Le roi a fait exprimer à la famille de Mgr. l'évêque de Maroc le désir qu'il fût entermé dans la chapelle royale de Dreux, dont il était le chapelain. Il avait été aumônier de Mme la princesse de Lamballe. Il était professeur d'éloquence sacrée et l'auteur, entr'autres ouvrages, d'un livre excellent, la Bibliothèque des Pères de l'Église, qui restera comme une savante histoire de l'éloquence chrétienne.

UNE MORT.—La Suisse catholique vient de perdre un de ses enfants les plus dévoués dans la personne de M. de Courten, président du grand-conseil du Valais, frappé d'une attaque d'apoplexie en ouvrant la session extraordinaire de ce conseil.

M. de Courten dit un journal suisse, était, dans la plus noble réception du mot, un homme des anciens jours; il en eut la foi robuste, la piété sincère, le patriotisme ardent, l'austérité profitable. Les épreuves et les mécomptes de sa longue vie d'homme d'Etat n'avaient fait qu'accroître en lui ses vertus précieuses, et il était nombre de ces chrétiens que les coups les plus soudains de la mort ne sauraient prendre au dépourvu.

"Il n'est un grand vide dans le sein de la haute assemblée et dans nos rangs. Mais la Providence a heureusement permis qu'il ne mourût qu'après avoir prononcé les derniers mots de son testament politique, qui peut se résumer par cette phrase: "comme moi vous devez mourir au poste de l'honneur, plutôt que de renoncer au bel héritage de vos aïeux!" Après avoir été exposé sur un lit de parade, le corps de M. le président du grand-conseil a été transporté à Sierre, où ses obsèques solennelles ont eu lieu le 7 octobre."

BULLETTIN COMMERCIAL.

Tableau des produits reçus à Montréal par le Canal de Lachine et le fleuve, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 25 Nov. 1847.

Fleur, 691,559 barils; farine d'avoine, 6,104 do; blé, 492,932 do; blé d'Inde, 33,754 do; avoine, 15,515 do; orge, 10,213 do; bœuf 1121 quarts; lard 18,124 do; graisse, 517 tinettes; beurre, 10,932 do; potasse, 7,24 barils.

Hier le 2, la fleur se vendait à Buffalo \$4 75. Ce n'est pas la même chose pour New-York; car nous apprenons qu'hier que la fleur se vendait depuis \$6 1/2 jusqu'à \$7 50. Quant au blé le terme moyen était \$1 32.

NAISSANCES.

Le 25 oct. la dame de N. Fancher, écrivain, a mis au monde un fils.

Le 21 oct. Mme. J. H. Dunn a mis au monde une fille. En cette ville, le 28 du courant, la Dame de M. Antonin Noël, a mis au monde une fille.

MARIAGE.

A St. François d'Assise, Beauce, par M. le curé de la rue Pierre Plante, écrivain, de St. Bernard de Linière, à Dlle Rose de Lima Filion de Ste Marie.

DECES.

En cette ville, le 30 de novembre, M. Charles Odé dit Lanoureux, âgé de 47 ans.

BANQUE D'ÉPARGNÉS DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

Table with financial data: Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. 1847. 20 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. 1847900 7 1. Do. retiré do. 34214 3 8.

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5. Balance due ce jour aux déposants 233053 12 2. Par ordre du Bureau, JOHN COLTINS, CAISSIER.

Bureau de la Banque d'Épargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans l'édifice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple. 2 décembre 1847.

AVIS.

UN Professeur français, récemment arrivé des États-Unis, et muni de bonnes recommandations, désire donner des leçons à domicile dans cette ville ou chez lui, il peut enseigner les deux langues française et anglaise grammaticalement. Il accepterait aussi une Ecole-Modèle à la campagne. S'adresser aux bureaux de ce journal près de l'Évêché ou à M. J. H. John, notaire, rue St. Thérèse. Montréal, le 26 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ETC. ETC. LE

CALENDRIER

ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL

POUR L'ANNÉE 1848.

LE CALENDRIER contient entre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Écoles et les Écoles de la Province, la liste des Termes des Cours de Jurisprudence, la liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examinateurs des Institutions pour Québec et Montréal, et des Commissaires d'École pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'Érection des Paroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Militaires de la Province du Canada, etc., etc. Le CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix.

LE VÉRITABLE PORTRAIT DE

MR. DE MAROC. PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847, ET GRAVÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE

11 de 28 pouces de haut sur 22 pouces de large!!

CETTE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chefs-d'œuvre de l'École Italienne, sera bientôt mise en vente chez les Sous-signés. L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui le GRAND APÔTRE DE L'ÉGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE IX, ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si excellent Pontife.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui méritent sans aucun doute, la première place dans les salons de nos concitoyens. CHAPLEAU & LAMOTHE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE

CALCUL DIFFÉRENTIEL

ET DE CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire des progrès, sont invités à souscrire à cette œuvre, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait insuffisant, on fera suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique. L'ouvrage relié en 3 tomes de 4 cahiers. Des listes de souscripteurs sont déposées à la Librairie d'Angustin Côté et Cie, près de l'Archevêché, chez MM. Ordonneau, libraires, rue de la Fabrique, et à Montréal aux bureaux des Melanges.

P. GENDRON, IMPRIMEUR,

No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITÉS, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCES, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Je le fais avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRÈS-RÉDUITS. 6 novembre 1847.

AVIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'Autre des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

IL a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES, DE DROGUES A TEINTURES, DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi:—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES, ET DES BOITES DE REMEDES HOMEOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN TURQUE, AUBRE EN GRECE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie., vu qu'il n'en a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance. Montréal, 8 octobre 1847.—qi.

LIBRAIRIE

ECCLÉSIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Écoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU & LAMOTHE. Montréal, 14 sept. 1847.

PORTRAIT DE JACQUES CARTIER.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THÉOPH. HAMEL, artiste de Québec, s'est décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudraient y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 9 octobre 1847.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation de nos enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel Etablissement, aussitôt qu'il aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

SUR

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

34 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre. Déjà le Prospectus a été publié par la Presse d'aujourd'hui. [Voir Mélanges Religieux... Montréal.] Le No. du 23 avril dernier, [Mélanges Religieux] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays: les travaux apostoliques auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelque éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avaire, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération un livre qui repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Curés, des Communautés Religieuses, Archives des Grèves de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux. En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, si tôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

AVIS.—TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucuns ARGENTS, MARCHANDISES, BIENS-MEUBLES, ou EFFETS qui auraient ci-devant appartenu à des Emigrés maintenant morts, ou appartenant maintenant à des Emigrés MALADES, sont priés de les présenter requises de les livrer sans délai au Soussigné, qui a dûment été autorisé par SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL, en date du 25 octobre courant, à recevoir ces Argents, Marchandises, Bienes-Meubles et Effets. JOS. CARY, DÉP. INSPECTEUR GÉNÉL.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA

CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, A. Larocque, V. Président, John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourret, P. Reaubien, L. T. Drummond, H. Judah,

Francis Hincks, H. Mulholland, L. H. Holtou, John Tully, Damase Masson, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine; le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque. JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Dépositants, tel que montré par le Bétail, £29350

Montant déposé du 1er. avril à ce jour, £1477 18 6

Montant retiré, 2140 13 6

Balance due ce jour aux dépositants, £1911 5 0

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Caisier,

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

College joliette.

CEBEL ETABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libéralité de l'honorable B. JOLLETTE, est maintenant placé sous la direction des Clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit: 1ERE. ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et Cours religieux. Histoire ancienne (en anglais).

2ME. ANNÉE.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine (en anglais). Tenue des livres.

3ME. ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhetorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ME. ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ME. ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui, ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs.

Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances. Enseignement et logement £3, payables d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Etablissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. P. J. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N. M. A. FAYARD, M. L. CHRETIEN, M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 sept. 1847.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-À-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement. Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'Acheteur rencontrera toute la variété qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Danse et de l'Argenterie, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES.

AUSST.—

CROIX DE CHASABLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOLES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETTOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages d'un bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc.]

N. B. Le Soussigné ne fait pas porter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation express (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à

J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSEIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXECUTÉ A ROME, D'APRES NATURE.

LES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus. L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL

TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIE A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHÉ.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7 1/2
Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4
Chaque insertion subséquente, 0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & CIE., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Eccl. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic.
St. Anne, M. F. PIOTTE, Ptre. Directeur.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.